

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du mardi 13 septembre 2022

Date de la convocation : 05/09/2022

Le mardi 13 septembre 2022 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 19	Présents : Sébastien BRAYLÉ, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Philippe COUDERC, Gérard ASSEMAT, Sandrine CAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Céline VERGÉ, Pierre RUTKOWSKI, Amandine MERCADIER, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphanie VIDAL
Présents : 15	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 2	
Pour :	Représentés : Monique CORBIERE-FAUVEL par Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN par Sébastien BRAYLÉ
Contre :	Excusés : Martine GRANET, Denise STEVENSON
Abstentions :	Absents :
Secrétaire de séance :	Pierre RUTKOWSKI

Délibération n°DE_2022_48

Objet : Création emploi d'Agent de Maîtrise, suppression emploi Adjoint technique 2ème classe, mise à jour tableau des effectifs

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'agent de maîtrise, au service technique, à compter du 1er janvier 2023 pour occuper les fonctions de responsable des services techniques de la commune.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des Agents de maîtrise territoriaux.

La suppression de l'emploi d'Adjoint Technique 1ère classe au service technique à compter du 1er janvier 2023,

La suppression de l'emploi d'Adjoint technique principal 2ème classe à compter du 1er septembre 2022, suite au transfert de l'agent occupant les fonctions d'aide au service au restaurant scolaire vers la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

ADOpte la proposition de Monsieur le Maire

APPROUVE le tableau des effectifs et des emplois ci-dessous

Date délibération créant l'emploi	Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Service d'affectation	Temps de travail	Emploi pourvu ou vacant
09/11/2021	Administrative	A	Attaché	Attaché	Administratif	Complet	Pourvu
17/07/2017	Administrative	C	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif principal 1ère classe	Administratif	Complet	Pourvu
31/08/2021	Administrative	C	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	Administratif	Complet	Pourvu

Préfecture du Tarn
Date de réception de l'AR: 15/09/2022
081-218100469-DE_2022_48-DE

09/06/2022	Administrative	C	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	Maison France Service	Complet	Pourvu
09/06/2022	Administrative	C	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	Agence Postale	Non complet	Pourvu
31/05/2012	Administrative	C	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif	Administratif	Complet	Non pourvu
13/09/2022	Technique	C	Agent de Maitrise	Agent de Maitrise	Technique	Complet	Non pourvu
12/06/2018	Technique	C	Adjoint Technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Technique	Complet	Pourvu
17/07/2017	Technique	C	Adjoint Technique	Adjoint Technique	Technique	Complet	Pourvu
29/07/2003	Technique	C	Adjoint Technique	Adjoint Technique	Technique	Complet	Pourvu
19/11/2018	Technique	C	Adjoint Technique	Adjoint Technique	Ménage bâtiments	Non complet	Non pourvu

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité
Monsieur le Maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 19/09/2022

Préfecture du Tarn
Date de reception de l'AR: 15/09/2022
081-218100469-DE_2022_48-DE